



LES FAITS

Sans aucune information préalable, le blog de la CFE-CGC n'est maintenant plus accessible sur internet dans l'entreprise ! Il est déclaré « SUSPICIOUS »

Jugez par vous-même en vous rendant sur le site internet : www.cfe-cgc-tmmf.fr

QUE FAUT-IL EN PENSER ?

On peut s'étonner à plusieurs titres :

Peut-on prôner avec insistance la volonté d'un dialogue social et, en même temps, interdire aux personnel SAGA de s'informer sur la vie de l'entreprise et sur leurs droits ?

Peut-on décider de couper un moyen d'information à la CFE-CGC alors que dans le même temps, les sites d'autres syndicats présents à TMMF restent accessibles !

S'agit-il d'une simple erreur de filtre ou d'une volonté délibérée de faire taire le syndicat des cadres ? Pour rappel, sur le blog, il n'y a pas d'attaque contre TMMF. Il y a juste des faits et des informations pour les cadres. Est-ce critiquable d'informer d'un changement conventionnel des salaires minis pour les cadres ?

Alors, erreur, intolérance, délit d'entrave ou discrimination syndicale ?

Sachez, par exemple, que sur le site de RENAULT Cléon, le site de la CFE-CGC, majoritaire sur le site, est accessible via INTRANET.

Il reste du chemin à parcourir pour instaurer la démocratie sociale chez TMMF...

L'AVENIR :

Nous remercions nos fidèles lecteurs et votre soutien est important.

Nous continuerons à poster, comme précédemment des infos et des articles. D'ailleurs n'hésitez pas à vous inscrire à la newsletter qui est tout à fait anonyme ou alors communiquez nous votre adresse mail personnelle pour être informés en temps réel. D'ailleurs, pour cet incident, nous nous réservons d'autres possibilités d'actions.

« **Reward with the smile** », un moyen simple d'humaniser les relations, c'est notre récompense quand vous nous saluez !